Question 2 : Comment les chocs d'offre et de demande affectent-ils la croissance ?

Etape 1 : Introduction (10')

La baisse du prix du pétrole va générer une hausse du pouvoir d'achat *(19/03/15)*
http://www.francetvinfo.fr/economie/votre-argent/la-baisse-du-prix-du-petrole-va-generer-une-hausse-du-pouvoir-d-achat_853707.html

Etape 2 : Bilan du questionnaire (10')

En groupe, vous comparerez vos réponses et complèterez éventuellement votre trace écrite. Lien vers la vidéo : http://acver.fr/4jr

1. Qu'est-ce qu'un choc économique ?
2. Qu'est-ce que la demande agrégée (ou globale) ? L'offre agrégée (ou globale) ?
3. Quels sont les deux types de chocs d'offre ? Quelles sont leurs conséquences sur les prix, les quantités produites et le niveau du chômage ?
4. Quels sont les deux types de chocs de demande ? Quelles sont leurs conséquences sur les prix, les quantités produites et le niveau du chômage ?

Etape 3 : Vérification des connaissances (30')

Exercice 1 : Les chocs d'offre

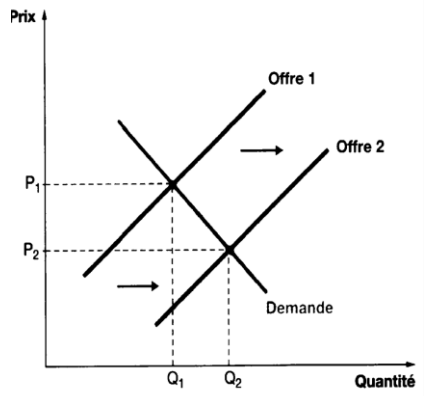

1. Pourquoi l'offre augmente-t-elle lorsque les prix augmentent ?
2. Quel est le type de choc représenté sur le schéma ?
3. Pourquoi un choc d'offre positif décale-t-il la courbe d'offre vers la droite ?
4. Décrivez les conséquences d'un choc d'offre positif.
5. Représentez graphiquement un choc d'offre négatif.

Exercice 2 : Les chocs de demande

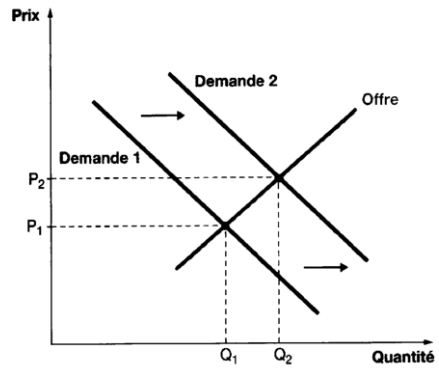

1. Pourquoi la demande diminue-t-elle lorsque les prix augmentent ?
2. Quel est le type de choc représenté sur le schéma ?
3. Pourquoi un choc de demande positif décale-t-il la courbe de demande vers la droite ?
4. Décrivez les conséquences d'un choc de demande positif.
5. Représentez graphiquement un choc de demande négatif.

Exercice 3 : Choc de demande ou d'offre ?

Un exercice en ligne de l'académie de Grenoble permettant de distinguer différents types de chocs : http://acver.fr/4jt

Etape 4 : Tâche finale (50')

Vous êtes ministre de l'économie dans le gouvernement français. Le président vous a chargé d'une mission : vous devez analyser les conséquences économiques de deux phénomènes, qui sont présentés dans les documents plus bas.

Consignes :

- Vous allez devoir rédiger une lettre dans laquelle vous expliquerez au président comment l'économie française va réagir face aux deux phénomènes présentés.
- Vous utiliserez les notions de choc d'offre / demande (positif et/ou négatif) et n'oublierez pas d'indiquer les effets sur la croissance et sur les prix. Vous pouvez utiliser des schémas pour appuyer vos propos.

Document 1 : Les conséquences économiques des inondations en France

Voir le reportage de France 2 à cette adresse : http://acver.fr/4ju

France 2 a rencontré des entrepreneurs, qui ont subi de plein fouet les crues, dans la région Centre. A Selles-sur-Cher (Loir-et-Cher), Francis Perniau, chef d'une entreprise du BTP n'a quasiment pas fermé l'œil de la nuit depuis deux jours. "Tout est sinistré, mes balles de matières premières sont HS", dit-il. En tout, c'est 15 000 euros de stocks qui ont été complètement détruits. Dans le bâtiment voisin, il y a 70 cm d'eau, l'atelier s'est transformé en piscine. Seule consolation : les salariés sont venus d'eux-mêmes protéger une partie des machines.

Sur l'autre rive de la Sauldre, un affluent du Cher, un restaurateur a installé des pompes qui rejettent l'eau par les fenêtres. Il a pu sauver sa cuisine. A l'extérieur, sur la terrasse, les dégâts les plus importants s'annoncent. Les entrepreneurs n'attendent qu'une chose : la décrue. Mais les prévisions sont mauvaises : la Sauldre pourrait déborder à nouveau dans les prochains jours.

Source : France2.fr, 03/06/16

Document 2 : L'augmentation salariale des fonctionnaires

Après cinq années blanches, les quelque 5,4 millions de fonctionnaires vont bénéficier d'une augmentation salariale. Elle se montera finalement à 1,2 % et se fera en deux fois : 0,6 % le 1er juillet 2016 et 0,6 % le 1er février 2017. La ministre de la Fonction publique, Annick Girardin, avait proposé d'abord ce jeudi matin aux syndicats de fonctionnaires à l'ouverture des discussions une hausse de 1 % avec le calendrier suivant : 0,5 % en novembre 2016 et 0,5 % en mars 2017. Elle a revu sa copie. « Cela représente 338 euros bruts par an sur la fiche de paie d'un enseignant en fonction depuis 10 ans et 202,71 euros pour un infirmier en poste aussi depuis 10 ans », a précisé la ministre à la presse à l'issue de la réunion.

Après avoir évoqué une augmentation « symbolique », Annick Girardin, était montée d'un cran dans ses revendications, vendredi 11 mars. Manuel Valls lui avait donné raison sur RMC ce mardi : « Il y aura un geste significatif » d'annoncé lors du rendez-vous salarial programmé jeudi matin avec les syndicats de fonctionnaires, avait promis le Premier ministre.

Source : Leila de Cormarmond, Lesechos.fr, 17/03/16